CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

(•) **une organisation** **Nom de l'organisation:** Université de l'Alberta

ou

( ) **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Innovation et commercialisation

* Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

L'Université de l'Alberta recommande que le gouvernement du Canada saisisse l'occasion de contribuer de façon durable à la compétitivité du Canada dans l'économie mondiale du savoir en créant un Fonds d'excellence national. Le Fonds d'excellence répondrait au besoin pressant qui se fait sentir dans l'écosystème de l'innovation au Canada, à savoir les investissements stratégiques nécessaires permettant aux établissements canadiens axés sur la recherche les plus performants d'être concurrentiels sur la scène internationale pour attirer les éléments les meilleurs et les plus brillants, établir des partenariats internationaux de classe mondiale et avoir accès à l'infrastructure de pointe de premier rang.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$100 millions-499.9 millions

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

L'Université de l'Alberta presse instamment le gouvernement fédéral d'envisager de façon prioritaire la création d'un Fonds d'excellence national dans le budget de 2014. Pour compenser ou réduire au minimum le coût du Fonds, le gouvernement pourrait examiner la possibilité de rediriger des sources de financement à partir du CNR réorienté ou de réaffecter les économies réalisées à la suite des réformes apportées au crédit d'impôt RS et DE. Le Fonds d'excellence pourrait aussi être mis en place progressivement, y compris un investissement initial de 100 M$ dans le budget de 2014, pour atteindre 400 M$ après quatre ans, période pendant laquelle le déficit fédéral aura été éliminé.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

Le Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation, dans son tout dernier rapport sur l'état des lieux, déclare que « le Canada doit viser non seulement l'excellence […] mais également le leadership mondial ». En instaurant un Fonds d'excellence national, le gouvernement du Canada offrirait aux établissements supérieurs canadiens la possibilité d'aspirer vraiment au leadership mondial et d'être concurrentiels dans des domaines de grande importance comme les entreprises de génération de valeur ajoutée, la nanotechnologie, la biotechnologie, la recherche environnementale et les progrès médicaux innovateurs, ce dont bénéficieront aussi les grandes entreprises de même que les petites et moyennes entreprises dans ces secteurs de l'industrie.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Il est largement démontré qu'une économie avancée et innovatrice fait partie intégrante de la prospérité partagée à grande échelle, de la croissance économique durable et des niveaux de vie élevés – notamment dans les régions où les salaires sont élevés. Cependant, il semble que la position du Canada en tant que chef de file mondial en matière d'innovation subit la pression exercée par la concurrence mondiale accrue. D'après les classements récents du Forum économique mondial et du CSTI, le Canada est en déclin par rapport aux autres pays. Un Fonds d'excellence national est le type d'investissement transformateur hautement stratégique nécessaire dans le contexte global en évolution rapide.

Sujet : Innovation et commercialisation

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

L'Université de l'Alberta recommande que le gouvernement du Canada fasse état de son engagement à fournir un financement stable et dédié à la Fondation canadienne pour l'innovation. L'infrastructure évoluée supérieure offerte par la FCI non seulement contribue aux découvertes innovatrices auxquelles s'attendent les Canadiens, mais peut aussi constituer le facteur décisif permettant d'attirer du personnel hautement qualifié au Canada. Le gouvernement, qui a autorisé la FCI à puiser à même les ressources non allouées dans la dotation prévue dans le budget de 2014, devrait faire davantage en faisant savoir que de nouveaux débours, à des niveaux historiquement comparables, seront prévus dès le budget de 2016.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

≤$499,999

2 ans

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Un engagement clair de la part du gouvernement du Canada, à savoir des niveaux stables et comparables de soutien à la FCI à compter de 2016, bénéficierait grandement à la recherche avancée et à la capacité du secteur postsecondaire de planifier et d'établir les priorités. Aussi, ce calendrier s'inscrirait dans le processus d'équilibre budgétaire établi par le gouvernement, qui prévoit un léger excédent en 2015-2016. Dans le cadre de l'examen des engagements en matière de ressources pour la FCI, il conviendrait de noter que le soutien accordé par le gouvernement fédéral est également profitable parce qu'il permet de recueillir des investissements similaires auprès des autres ordres de gouvernement et de partenaires de l'industrie.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Un engagement stable et en continu à l'endroit de la FCI contribue à l'atteinte des objectifs élargis de la stratégie S et T fédérale, y compris le recrutement de personnel talentueux et l'établissement de la réputation. Dans l'évaluation décennale du Programme des CRC, on constate ceci : « […] la composante FCI du Programme est essentielle au recrutement et au maintien en poste des chercheurs de premier plan dans les universités canadiennes ». Dans une étude récente, le CAC a aussi constaté que, selon un sondage effectué auprès d'experts internationaux en S et T, le Canada était considéré comme possédant une infrastructure de recherche de calibre mondial dans plus des deux tiers des secteurs examinés, même si seulement 10 p. 100 des répondants avaient déjà travaillé ou étudié au Canada.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

La FCI bénéficie aussi au public canadien en général en offrant aux chercheurs canadiens la possibilité de relever des défis importants qui se posent à la société canadienne. Par exemple, des chercheurs à l'Université de l'Alberta, dirigés par le Dr Gregory Korbutt, ont mis au point une méthode pour isoler et transférer les cellules productrices d'insuline à partir de porcs nouveaux-nés qui, si elle se révèle un succès dans le cadre des essais cliniques, pourrait soulager les deux millions de Canadiens atteints de diabète de l'obligation de s'injecter régulièrement de l'insuline. La FCI soutient les efforts du Dr Korbutt pour la mise en place du premier établissement de recherche sur les cellules souches dans l'Ouest canadien.

Sujet : Innovation et commercialisation

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

L'Université de l'Alberta recommande que le gouvernement du Canada maintienne le niveau actuel des investissements accordés aux trois Conseils subventionnaires, qui constituent la base du financement de la recherche avancée au Canada et soutiennent l'excellence canadienne dans un large éventail de domaines de recherche et d'industries connexes, depuis les sciences sociales et la recherche médicale jusqu'aux sciences naturelles et à l'ingénierie. De plus, l'université recommande que les allocations futures versées aux conseils soient flexibles et non pas liées à des partenariats entre le milieu universitaire et l'industrie ou à d'autres programmes.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

≤$499,999

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Compte tenu que le budget de 2013 prévoyait le maintien du soutien accordé aux Conseils subventionnaires, soit la hausse de 37 M$ figurant dans le budget de 2011, le maintien de ce soutien dans le budget de 2014 et par la suite ne nécessiterait pas de nouvelles dépenses fédérales mais bénéficierait au secteur post-secondaire étant donné la stabilité accrue et la fiabilité qui en résultent. Il serait préférable que ces nouveaux investissements se fassent dans le cadre du financement des activités de base non affecté des Conseils subventionnaires, contrairement à un soutien ciblé à court terme pour des partenariats entre le milieu universitaire et l'industrie ou d'autres programmes. L'aide à la recherche fondamentale est essentielle pour soutenir l'écosystème de l'innovation au Canada.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Étant donné le large éventail de programmes et d'initiatives visés, le soutien aux Conseils subventionnaires bénéficie à une vaste gamme d'intervenants des milieux post-secondaires et de la recherche, y compris les partenaires de l'industrie actuels et futurs. On trouve parmi les bénéficiaires les boursiers de recherches postdoctorales et les étudiants diplômés, qui jouent un rôle important en fournissant un soutien aux chercheurs plus expérimentés tout en agissant à titre de mentor auprès des étudiants de premier cycle et en contribuant à leur formation. Les partenaires de l'industrie bénéficient largement des programmes comme les bourses d'études supérieures à incidence industrielle et les bourses de recherche de 1er cycle en milieu industriel du CRSNGC.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Les Conseils subventionnaires jouent un rôle particulièrement important en recrutant et en retenant les plus brillants cerveaux au monde. D'après un examen récent du soutien fédéral à la R et D : « pour assurer l'avenir du Canada en tant qu'économie fondée sur l'innovation, il faut pouvoir compter sur un bassin suffisant de personnes talentueuses, instruites et entrepreneuriales ». Dans un document récent, l'Institut CD Howe conclut également que « le Canada devrait avoir comme toute première priorité de recruter les meilleurs chercheurs au monde » [traduction]. Sans ces incitatifs, le Canada serait grandement désavantagé sur le plan concurrentiel dans l'économie mondiale du savoir.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

L'Université de l'Alberta est heureuse d'avoir la possibilité de faire connaître son point de vue sur les mesures les plus utiles que le gouvernement du Canada pourrait prendre dans le budget de 2014 pour faire en sorte que le Canada demeure une économie compétitive à la fine pointe au cours des années à venir. L'élément central de notre exposé est la création d'un nouveau Fonds d'excellence national qui constituerait un investissement important dans les universités de recherche canadiennes en mesure d'exercer un leadership sur la scène internationale. Pour faire en sorte que ce nouveau mécanisme bénéficie vraiment aux Canadiens, le Fonds d'excellence s'appuierait sur une base solide en terme de responsabilité et sera axé sur des résultats mesurables.

Compte tenu d'une contribution totale possible de 500 M$, le Fonds d'excellence est un projet ambitieux. Cependant, tandis que, dans les économies émergentes et avancées, on examine de près les mécanismes de soutien à la recherche avancée au niveau global, le projet se révèle également opportun – et urgent. De nombreuses études indépendantes confirment que le Canada perd actuellement du terrain par rapport aux initiatives d'accélération des investissements de nombreux concurrents. Dans son dernier rapport, le CSTI a constaté que, pour ce qui est de l'intensité totale de la R et D, le Canada est passé du 16e au 23e rang parmi 41 pays de l'OCDE entre 2006 et 2011. Le gouvernement du Canada a une occasion de réagir face aux pressions concurrentes qui s'intensifient rapidement.

L'Université de l'Alberta aspire à devenir l'une des grandes universités de la planète pour le bien commun. Tout en s'efforçant de faire progresser les priorités de l'Alberta et du Canada, l'établissement se concentre sans cesse sur les possibilités et les défis à l'échelon mondial, à preuve son leadership dans le cadre de la création de partenariats internationaux uniques comme l'Initiative Helmholtz-Alberta, l'Institut de virologie Li Ka Shing, un accord avec l'Université Tsinghua de Chine, et en tant que l'un des trois établissements canadiens qui collaborent à l'IC-IMPACTS, le Centre d'excellence pour la recherche Canada-Inde. Un Fonds d'excellence national fournirait les ressources dont les établissements, comme l'Université de l 'Alberta, ont besoin pour être concurrentiels et pour collaborer avec les meilleurs au monde.

En appuyant la création du Fonds d'excellence, l'Université de l'Alberta réaffirme aussi l'importance des organes fédéraux de financement de la recherche en place qui connaissent un grand succès, comme la Fondation canadienne pour l'innovation et les Conseils subventionnaires. Étant donné le succès considérable et la solide réputation de ces mécanismes, il serait contre-productif de réaffecter les montants qui y sont investis pour appuyer le Fonds d'excellence. Toutefois, en maintenant et en renforçant ces structures de soutien, on s'assure que le Canada possède un vaste éventail équilibré de mécanismes de financement pour la découverte et la recherche appliquée.

Pour reprendre les propos de l'ancien greffier du Conseil privé, Kevin Lynch, « le maintien du statu quo en matière d'innovation ne sert à rien » [traduction]. En ajoutant un ambitieux Fonds d'excellence national à la série de programmes de financement de la recherche en place qui ont fait leurs preuves, le gouvernement du Canada peut franchir la prochaine étape importante qui consiste à faire du Canada un chef de file mondial en sciences et en technologie.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.